

COMMUNE  
DE  
**SAINT-JEAN-DE-CORNIES**

Saint Jean de Cornies,  
Le 20 novembre 2017

## INFORMATION

La Commune de Saint Jean de Cornies n'est plus habilitée à effectuer certaines démarches administratives. De nouvelles possibilités vous sont offertes. En ce qui concerne les démarches liées :

➤ **Au certificat d'immatriculation :**

- Duplicata
- Déclaration de cession
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire...

Rendez-vous sur : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

➤ **Au permis de conduire :**

- Duplicata
- Extension
- Validation d'un diplôme professionnel...

Rendez-vous sur : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

➤ **Aux Cartes Nationales d'Identité & Passeports :**

La Commune de Saint Jean de Cornies n'étant pas équipée du dispositif de numérisation de pièces et d'un capteur de prise des empreintes, le dépôt de dossier n'est donc pas possible.

Cette démarche se fait auprès d'une mairie équipée. La plus proche de notre Commune est la Mairie de Castries que vous pouvez contacter au : **04 67 72 55 45**.

Un pré-demande est possible sur le site de la Préfecture :

[Pref-cni-passeports@herault.gouv.fr](mailto:Pref-cni-passeports@herault.gouv.fr)

Le Maire,  
Jean-Claude ARMAND



18 Route de Saint Drézéry – 34160 SAINT JEAN DE CORNIES

Tél. : 04 67 86 88 50

Courriel : [stjdc.secretariat@free.fr](mailto:stjdc.secretariat@free.fr) – Site Internet : <https://www.saintjeandecornies.fr>